

# SOCIÉTÉS

## LA SOCIÉTÉ MÉDICALE DE MONTRÉAL

Séance du 15 décembre 1903

Présidence de M. VALIN.

### PROCÈS-VERBAL.

Les minutes de la dernière séance sont lues et adoptées.

#### RAPPORTS.

I. — M. DEROME présente un travail sur *les perforations viscérales pathologiques et traumatiques*, avec plusieurs observations. Dans un cas, il s'agissait d'une malade chez qui il avait fait le diagnostic de *rupture des voies biliaires avec épanchement de la bile dans la cavité péritonéale*.

La malade opérée quinze heures après la perforation a parfaitement guéri sans présenter aucun phénomène de péritonite post-opératoire.

#### DISCUSSION.

M. OSCAR MERCIER qui a pratiqué l'opération chez cette malade dit que la perforation s'était produite à la jonction des canaux biliaires. Il est sorti par la fistule opératoire durant les premiers jours après l'opération, trente-neuf petits calculs.

Cette observation est intéressante à deux points de vue. D'abord à cause de sa rareté, car il n'a trouvé nulle part des cas rapportés de ruptures spontanées des voies biliaires dans la cavité péritonéale, la plupart des observations citées se rapportant à des perforations dans l'intestin suivies ou non de rupture de l'intestin, ou obstruction par les calculs.

L'observation est intéressante aussi au point de vue de l'asepticité de la bile. Le péritoine de cette malade est resté quinze heures en contact sur toute son étendue avec de la bile venant d'une vésicule calculeuse sans présenter aucun phénomène inflammatoire.

M. DE MARTIGNY fait remarquer qu'un point intéressant à noter dans l'observation c'est que cette intervention chirurgi-